



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné :

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE, DU CONSEIL DE LA VILLE DE SUTTON SERA TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉ AU 11, RUE PRINCIPALE SUD, *MERCREDI, LE 30 MARS 2022, À 17 H*

Au cours de cette séance, les délibérations se porteront sur les sujets suivants :

- Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 2 mars 2022.
- Amendement à la résolution numéro 2019-12-572 intitulé « *Participation de la Ville au projet « Les Habitations Abordables Sutton »* dans le cadre du programme AccèsLogis Québec ».
- Autorisation de signature d'une entente concernant une subvention supplémentaire à la Ville par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation pour le financement du projet d'habitation « Les Habitations Abordables de Sutton ».
- Achat regroupé de bornes de recharge pour les vélos électriques et de vélovoûtes, et affectation du surplus accumulé.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **24^{ième}** jour du mois de mars de l'an **2022**.

Jonathan Fortin, LL.B.
Directeur général adjoint
Greffier et directeur des affaires juridiques